



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>24112</b>	De <b>M. Adrien Quatennens</b> ( La France insoumise - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > professions de santé	<b>Tête d'analyse</b> >Reconnaissance de la profession de sage-femme en milieu hospitalier	<b>Analyse</b> > Reconnaissance de la profession de sage-femme en milieu hospitalier.
Question publiée au JO le : <b>29/10/2019</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>21/01/2020</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Adrien Quatennens appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnels sages-femmes en milieu hospitalier. L'hôpital public craque de tous côtés et ne tient plus que grâce au dévouement absolu des personnels soignants. Comme la plupart de ceux-ci, les sages-femmes subissent un mal-être au travail à cause de la dégradation de leurs conditions d'exercice. Elles sont confrontées à des logiques de rentabilité qui mettent l'accueil et l'humanité des soins au second plan. Malgré un dévouement total pour assurer un accueil digne, elles font souvent face au mépris et à l'autoritarisme managérial, directement importé du secteur privé. Les heures supplémentaires non payées s'accumulent aussi. Par ailleurs, les sages-femmes, professions largement féminine, sont rémunérées entre 400 et 600 euros de moins que les autres personnels de catégories A à l'hôpital public. Les sages-femmes des urgences obstétriques, pourtant pleinement mobilisées aux côtés des autres personnels des urgences, ont même été écartées de la mise en place de l'indemnité forfaitaire de 100 euros décidée en juillet 2019, sans qu'aucune raison ne soit évoquée. De telles conditions de travail et de rémunération dissuadent les jeunes soignants de rechercher un poste à l'hôpital. Dans le même temps, le nombre de reconversion chez les sages-femmes explose. Cette situation n'est plus tenable. Le PLFSS pour 2020 défendu par le Gouvernement prévoit en outre la fermeture de nombreuses maternités, alors-même que la situation est critique. Dans le Nord, la maternité de Tourcoing a vu la quasi-totalité de ses services fermer, sans qu'aucune évaluation des conséquences de ces fermetures et qu'aucune concertation avec les usagers et les professionnels de santé n'ait eu lieu en amont. Sans solution pérenne, ce sont les autres établissements de santé de la métropole lilloise, déjà surchargés, qui devront se répartir les prises en charge initialement traitées à Tourcoing. Et cela au détriment de la qualité de service et de la santé du personnel soignant. Il lui demande donc de mettre fin aux fermetures d'établissements et de tout mettre en œuvre pour une meilleure reconnaissance des sages-femmes et une amélioration de leurs conditions de travail.